



PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

de la COMMUNE de VERZY

du 7 novembre 2023

Le mardi 7 novembre 2023 à 18h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Verzy, présidé par Monsieur le Maire Christophe Corbeaux

Présents : Corbeaux Christophe, Callens Franck, Barbier Mathis, Maiziere Gilles, Fougerouse Dominique, Gueugnon Sébastien, Burlot Astrid, Lepreux Ingrid.

Absents excusés : Simon Béatrice, Jacquet Anne Laure, Dappoigny Jean-François, Rochet Virginie.

Absent : Terver Christophe

Secrétaire de séance : Callens Franck

Monsieur le Maire, Christophe Corbeaux, rappelle les questions abordées lors de la session précédente du 12 octobre 2023. La feuille de clôture de la réunion précédente est signée par tous les membres du conseil municipal présents à ladite réunion.

Christophe Corbeaux développe ensuite les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Travaux Voirie- Choix de l'entreprise

Monsieur le Maire informe que la société EGIS a procédé à l'ouverture des plis concernant les prochains travaux de voirie.

4 entreprises ont répondu à cet appel : CTP : 101 669€

Colas : 89 777€

Eurovia : 89 218€

SMTP : 99 000€

Après analyses des prix, compétences et disponibilité.

C'est l'entreprise Colas qui est retenue par le conseil avec une note de 99,63/100

Loyer du local 4 bis rue Irénée Gass

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier et la demande de Mr Le Goeff concernant une exonération du loyer pour la location du bâtiment pendant les travaux et la prochaine ouverture du cabinet dentaire.

Le conseil se prononce pour cette demande, avec 6 votes contre et un nul.

La demande est donc refusée.

PLU – Rapport de présentation

Le conseil accepte à l'unanimité la présentation du PLU.

Divers

Monsieur Le Maire informe le conseil sur les travaux en cours:

- Salle des fêtes ceux-ci touchent à leurs fins, il reste quelques petites touches d'électricité et de plomberie chauffage.
- Voirie : ceux-ci ont pris quelques jours de retard, mais commenceront le 8 novembre 2023 pour une durée de 10 semaines (suivant les conditions climatiques).

Questions diverses

Monsieur Gueugnon Sébastien demande suite à la prochaine vente de l'ancienne école maternelle à qui appartient le grillage qui sépare les 2 propriétés ?

Mr le Maire l'informe qu'il sera prochainement invité au bornage des propriétés du fait de sa mitoyenneté.

La réunion est clôturée à 19h45

Le Maire,
CORBEAUX Christophe

L'Adjoint, secrétaire de séance
CALLENS Franck

